

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE
4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY
Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80

oOo

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 18 mai à 18 H 00, les membres du comité syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD,

Membres en exercice : 72 titulaires - 43 suppléants Délégués présents : 68 délégués (63 titulaires -5 suppléants) Dont membres votants à voix délibérative : 65 délégués (63 titulaires - 2 suppléants) Date d'envoi de la convocation du Comité Syndical : 11 mai 2026	<u>Résultat du vote :</u> Voix Pour : 65 Voix Contre : 0 Abstention : 0
--	--

Membres titulaires présents:

M. Agar Dominique, M.Albassier Christian, M.Arnefaux Alain,, M.Bandry Didier, Mme Belleville Catherine, M.Besonhé Grégory, M.Billot Hervé, Mme Bouhraoua Rachida, M.Burel Régis, M.Caron Gilles, M.Charbonnier Patrick, Mme Coudrain Aurélie, M.Davin Benoit, M.Dazard Hugues, Mme Demange Michèle, M.Dobski Philippe, M.Dufaud Didier, M.Dufour Rémy, M.Foulon Didier, Mme Gabriel Madeleine, M.Gallochat Philippe, Mme Gallois Laëtitia, M.Gille Michel, M.Gruzon Laurent, M.Guilleman Michel, M.Guillon Jean-Paul, Mme Hernandez Maryse, M.Hoerter Michel, M.Hourdry Mathieu M.Hubert Didier, M.Jacquin Claude, M.Jourdain Gilles, Mme Knobel Juliette, M.Lebargy François, M.Lefranc Eric, M.Legendre Corentin, , M.L'Hermite Ludovic, , M.Logerot Sylvain, M.Magnier Jean-Luc, M.Maleze Patrick, M.Mangin Eric, , M.Mathis Michel, M.Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Auboyneau Elisabeth, Mme Pichaureaux Moon, Mme Pierre Nahalie, M.Pittana Stéphane, M.Point Benoit, M.Polin Jean-Pierre, M.Ponge Pierre, M.Pourtout Grégory, M.Renouf Antoine, M.Rezzouki Mohamed, Mme Richard Catherine, M.Robin Claude, M.Rodier Guillaume, M.Saroul Daniel, Mme Sarrouy Nicole, Mme Stofferis Régine, M.Thomas Rémy, Mme Triconnet Nelly, M.Verdoolaege Philippe, M.Verot Vincent.

Membres suppléants présents votants:

Mme Mercier Estelle, M.Naudier Christian

Suppléants présents non votants: Mme Cugnet Claire, M.Favier Brune, M.Smith Elie.

Membres titulaires absents excusés :

M.Bahu Nicolas, M. Lamiche Bertrand, M.Leveque Yves, M.Lloancy David, M.Marchal Philippe, Mme Pascard Chantal,

Membres titulaires absents:

M.Arlé Fervel Bruno, M.Blavet Gérard, Mme Perreau Carole,

Est nommé secrétaire de séance : M.Pantoux Jean-Luc

Objet : Détermination du nombre de vice-présidents

N°2026 05 02

-Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 5211-10,

-Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20260518-20260502-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 20/05/2026

Certifié par le Président

-Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze,

-Considérant que l'effectif du comité syndical comprend 72 délégués titulaires ; que le maximum autorisé en application de la règle susvisée des 20% de l'effectif total serait donc de 15 vice-présidents,

Les membres du comité syndical, entendu l'exposé du Président, **DECIDENT**, après en avoir délibéré de :

- **FIXER** le nombre de vice-présidents à 12 (douze)

-**AUTORISER** Monsieur le président(e) à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

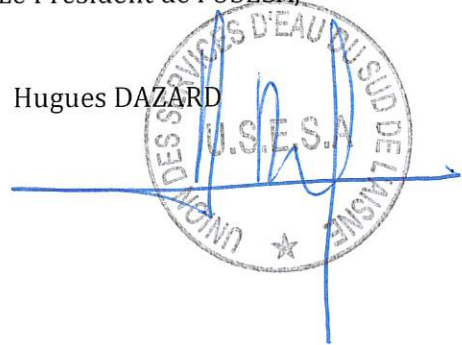
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,


Jean-Luc PANTOUX

Le Président de l'USESA,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20260518-20260502-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/05/2026
Publication : 20/05/2026

Certifié par le Président